



Le Québec mobilisé contre la pauvreté

PROFIL STATISTIQUE RÉGIONAL

LA RÉGION DE L'ESTRIE

Avril 2011

Publication réalisée par la

Direction générale adjointe des politiques et de la prospective

Compilation statistique, analyse et rédaction

Équipes de la Direction des politiques de sécurité du revenu

et de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique,

avec la contribution d'Emploi-Québec et du ministère de la Santé et des Services sociaux

Secrétariat

Dany Garneau

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

425, rue Saint-Amable, 4^e étage

Québec (Québec) G1R 4Z1

Téléphone : 418 646-7221

Télécopieur : 418 644-1299

La reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée
à la condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Liste des tableaux	4
Liste des graphiques.....	4
Présentation	5
Chapitre 1 – Contexte général	6
1.1 Démographie	6
1.2 Éducation et formation.....	6
1.3 Revenu personnel disponible	8
1.4 Principaux indicateurs du marché du travail	8
1.5 Structure industrielle.....	9
Chapitre 2 – Indicateurs relatifs à la pauvreté	10
2.1 Faible revenu	10
2.2 Autres indicateurs relatifs à la pauvreté.....	11
2.3 Évolution de la clientèle prestataire des programmes d’assistance sociale	12
2.4 Logement	15
2.5 Profil de santé et de bien-être	16
Références utiles	17
Annexes	18
1.1 Faible revenu selon les régions	18
1.2 Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté régionale.....	19

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Données démographiques	6
Tableau 2 – Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008	7
Tableau 3 – Répartition de la population de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008	7
Tableau 4 – Taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008	8
Tableau 5 – Revenu personnel disponible par habitant (dollars de 2007) et variation en pourcentage, région et ensemble du Québec, 1997-2007	8
Tableau 6 – Principaux indicateurs du marché du travail pour la région et le Québec.....	9
Tableau 7 – Structure industrielle selon l’emploi, 2007	10
Tableau 8 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, Estrie et ensemble du Québec, 1997-2007	11
Tableau 9 – Indicateurs relatifs à la pauvreté, année la plus récente, région et ensemble du Québec.....	11
Tableau 10 – Évolution du nombre de ménages et des nombres et taux d'adultes, d'enfants et du total des programmes d'assistance sociale, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009	12
Tableau 11 – Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe et le programme, population de 18 à 64 ans, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009	13
Tableau 12 – Aide à l’habitation sociale, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Estrie et ensemble du Québec.....	15
Tableau 13 – Amélioration de l’habitat, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Estrie et ensemble du Québec, 2003-20091	15
Tableau 14 – Taux d’effort des ménages privés selon le mode d’occupation, 2006	15
Tableau 15 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, régions administratives et ensemble du Québec, 1997-2007	18
Tableau 16 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté, comparaisons interrégionales, année la plus récente, Québec	21

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 – Évolution du nombre de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, Estrie, mars 2000 à mars 2009	14
Graphique 2 – Évolution des taux de prestataires, enfants et adultes, des programmes d'assistance sociale, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009	14
Graphique 3 – Évolution des taux d'assistance sociale selon le sexe, population de 18 à 64 ans, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009	14
Graphique 4 – Variation du taux de faible revenu des personnes selon la Mesure de faible revenu (MFR) par région administrative entre 1997 et 2007 (point de pourcentage).....	19

Présentation

En vue de l'élaboration du prochain Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a décidé de consulter, à la suite du Rendez-vous national du 15 juin dernier, les acteurs locaux et régionaux concernés dans chacune des régions administratives du Québec. Pour appuyer la tenue de cette consultation dans votre région, nous avons réuni dans le présent recueil des statistiques portant sur les principales caractéristiques socio-économiques ainsi que les principaux indicateurs relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le document comporte donc deux chapitres. Le premier présente le contexte général de la région sur la base de statistiques touchant successivement la démographie, l'éducation, le revenu, le marché du travail ainsi que la structure industrielle. Le deuxième s'attache plus spécialement aux indicateurs relatifs à la pauvreté, notamment le taux de faible revenu, l'évolution du nombre et du taux de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, ainsi qu'aux données sur le nombre de ménages recevant une aide grâce aux différents programmes administrés par la Société d'habitation du Québec. Enfin, on trouvera en annexe des statistiques destinées à faire voir, d'un coup d'œil, divers aspects de la pauvreté dans toutes les régions du Québec.

Il importe aussi de signaler que ce portrait statistique sommaire ne prétend d'aucune façon à l'exhaustivité. Il a été conçu dans le but de donner accès rapidement et facilement à des renseignements fiables qui pourront être utiles pour alimenter la réflexion et susciter des échanges.

CHAPITRE 1 – CONTEXTE GÉNÉRAL

1.1 DÉMOGRAPHIE

L'Estrie a une population de 304 702 personnes en 2008, ce qui correspond à 3,9 % du total québécois et situe la région au 9^e rang sur ce plan au Québec.

De 1971 à 2001, la croissance démographique de la région a été quelque peu en deçà de celle de l'ensemble du Québec, et il devrait en être de même entre 2006 et 2016. Selon l'Institut de la statistique du Québec¹, la population de l'Estrie devrait croître de 11 % de 2006 à 2031, ce qui représenterait 34 000 habitants de plus. Sans l'apport de la migration, l'accroissement ne serait que de 10 000 personnes.

Par ailleurs, la proportion des aînés et aînées était supérieure à la moyenne québécoise en 2007 et cet écart tendra à augmenter au cours des 25 prochaines années. En 2031, 29 % de la population aura 65 ans ou plus. L'âge moyen, qui était de 40,3 ans en 2006, passera ainsi à 43 ans en 2016 et à 46,5 en 2031.

À l'instar de la majorité des régions (les exceptions étant la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais, le Nord-du-Québec et Laval), l'indice de remplacement de la main-d'œuvre (voir la définition au tableau 1, point 2) est maintenant en deçà du « seuil un pour un », soit à 98,2 alors qu'il était de 144 en 1997.

Tableau 1 – Données démographiques

	Estrie	Ensemble du Québec
Population (2008)	304 702	7 750 504
Poids démographique	3,9 %	–
Rang sur 17 régions	9	–
Variation 1971-2001	20,9 %	22,7 %
Variation 2006-2016	5,8 %	7,9 %
Variation 2006-2031	11,4 %	15,9 %
Distribution par groupe d'âge (2007)		
0-14	16,0 %	16,0 %
15-29	19,9 %	19,6 %
30-64	48,8 %	50,0 %
65 et +	15,3 %	14,4 %
Espérance de vie (H) 2003-2005	77,4	77,4
Espérance de vie (F) 2003-2005	82,8	82,6
Rapport de dépendance démographique ¹ (2007)	60,6	57,9
Indice de remplacement ² (2007)	98,2	105,7

Source : Statistique Canada; Institut de la statistique du Québec. Compilations MESS.

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par les 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100.
2. L'indice de remplacement correspond au rapport des 20-29 ans sur les 55-64 ans, multiplié par 100. Cet indice mesure le renouvellement des personnes qui approchent de l'âge de la retraite (55-64 ans) par celles qui intègrent le marché du travail (20-29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à quitter le marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Note : Pour le rapport de dépendance démographique comme pour l'indice de remplacement, les données de 2007 sont des données provisoires.

1.2 ÉDUCATION ET FORMATION

Tout comme l'ensemble de la population du Québec, celle de l'Estrie est de plus en plus scolarisée. Entre 1998 et 2008, on constate que la proportion de titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires a progressé, tandis que celle des personnes sans diplôme a diminué. Ce sont les diplômés et diplômées du postsecondaire (voir la définition au tableau 2) qui ont vu leur poids relatif augmenter le plus dans la région au cours de cette période (4,9 points de pourcentage contre 5 pour l'ensemble du Québec).

1. Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*, Édition 2009.

Par ailleurs, on remarque que la proportion des personnes possédant un grade universitaire a augmenté de 4,4 points de pourcentage au cours de la même période. Malgré leur présence accrue sur le marché du travail, les personnes ayant un grade universitaire représentent une proportion moindre en Estrie que dans l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne le taux de décrochage au secondaire, les statistiques de 2007-2008 sur le taux de diplomation, sept ans après l'entrée au secondaire, montrent que la région se situe au-dessus de la moyenne du Québec. Bien qu'il reste encore des progrès à faire en la matière, on note que 73,3 % des jeunes de la région ont obtenu leur diplôme d'études secondaires comparativement à 70,9 % pour l'ensemble du Québec².

Par ailleurs, le niveau de scolarité plus élevé de la population de l'Estrie s'est reflété sur le marché du travail par une proportion accrue de personnes en emploi ayant au moins un diplôme d'études postsecondaires en 2008. Ce sont les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires qui ont vu leur poids relatif augmenter le plus entre 1998 et 2008. En effet, ces dernières occupaient en 2008 presque la même proportion d'emplois que ce que l'on observe pour l'ensemble du Québec.

Pour terminer, on constate que le taux de chômage de la population de l'Estrie a diminué pour l'ensemble des niveaux de scolarité sur lesquels nous disposons de données. Ce sont les titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires qui chômaient le moins en 2008. Enfin, le taux de chômage en Estrie était inférieur en 2008 à celui de l'ensemble du Québec, et ce, pour tous les niveaux d'instruction.

Tableau 2 – Répartition de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Estrie			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	41,0%	28,0%	-13,0	35,9 %	26,4 %	-9,5
Études secondaires terminées	14,2%	16,3%	2,1	14,9 %	15,1 %	0,2
Études postsecondaires partielles	4,2%	5,9%	1,8	6,2 %	6,3 %	0,2
Diplôme d'études postsecondaires ¹	30,4%	35,3%	4,9	29,5 %	34,5 %	5,0
Grade universitaire	10,1%	14,5%	4,4	13,5 %	17,7 %	4,2
Total	100,0 %	100,0 %	–	100,0 %	100,0 %	–

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*³.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

Tableau 3 – Répartition de la population de 15 ans et plus en emploi selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Estrie			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	25,7%	15,3%	-10,5	21,0 %	14,9 %	-6,1
Études secondaires terminées	16,5%	17,3%	0,9	16,2 %	15,2 %	-1,0
Études postsecondaires partielles	4,8%	6,8%	2,0	6,7 %	7,0 %	0,3
Diplôme d'études postsecondaires ¹	39,3%	43,5%	4,2	36,8 %	41,1 %	4,3
Grade universitaire	13,7%	17,1%	3,3	19,3 %	21,7 %	2,4
Total	100,0 %	100,0 %	–	100,0 %	100,0 %	–

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

2 Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

3. Il faut interpréter les données d'enquêtes avec prudence surtout lorsqu'il s'agit d'estimations régionales, alors que la marge d'erreur s'accroît considérablement.

Tableau 4 – Taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité, 1998 et 2008

	Estrie			Ensemble du Québec		
	1998	2008	Variation (p. p.)	1998	2008	Variation (p. p.)
Sans grade, certificat ou diplôme	14,9 %	12,4 %	-2,5	16,6 %	14,2 %	-2,4
Études secondaires terminées	11,6 %	6,9 %	-4,7	10,9 %	7,5 %	-3,4
Études postsecondaires partielles	N. D.	N. D.	N. D.	12,5 %	7,7 %	-4,8
Diplôme d'études postsecondaires ¹	7,9 %	4,0 %	-3,9	8,3 %	5,7 %	-2,6
Grade universitaire	N. D.	N. D.	N. D.	5,0 %	4,5 %	-0,5
Total	10,2 %	5,9 %	-4,3	10,3 %	7,2 %	-3,1

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1. Comprend les programmes d'apprentissage de métiers, les programmes des écoles d'études professionnelles, les diplômes d'études collégiales et les diplômes d'études universitaires inférieurs au baccalauréat (certificat).

N. D. : données non disponibles.

1.3 REVENU PERSONNEL DISPONIBLE

Le revenu personnel disponible⁴ par habitant, en termes réels (dollars constants de 2007), est passé de 19 062 \$ en 1997 à 22 682 \$ en 2007 dans la région. Cela représente une hausse de 19 %, comparable à celle de l'ensemble du Québec (+19,8 %). En 2008, le revenu personnel disponible en Estrie est de 23 181 \$ (dollars courants).

Tableau 5 – Revenu personnel disponible par habitant (dollars de 2007) et variation en pourcentage, région et ensemble du Québec, 1997-2007

	Estrie	Ensemble du Québec
1997	19 062	20 410
1998	19 164	20 595
1999	19 747	21 151
2000	20 408	22 059
2001	20 780	22 421
2002	21 308	22 634
2003	21 739	23 173
2004	21 780	23 307
2005	21 643	23 527
2006	21 898	23 760
2007	22 682	24 455
Variation 2007/1997 (%)	19,0	19,8

Source : Institut de la statistique du Québec, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO); compilation de la DGARES.

Par ailleurs, le produit intérieur brut (PIB) par habitant⁵ s'élevait à 30 448 \$ en 2007, soit en deçà de celui de l'ensemble du Québec (36 243 \$) mais supérieur à celui des régions centrales (29 122 \$), dont l'Estrie fait partie. En fait, parmi les 17 régions administratives du Québec, elle se situait au dixième rang à ce chapitre.

1.4 – PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Entre 1998 et 2008, il s'est créé 24 400 emplois en Estrie. Cette augmentation de 19,6 % est comparable à celle de l'ensemble du Québec.

4. Le revenu personnel disponible correspond à la somme de tous les revenus reçus par les particuliers et les entreprises individuelles résidant dans un territoire donné, moins les impôts directs des particuliers, les cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts versés par les particuliers aux administrations publiques, tels que les primes d'assurance-médicaments, les licences et les permis.

5. « Par définition, le PIB réel par habitant mesure le volume des biens et services produits en moyenne par habitant durant une année au sein d'un territoire. [...] Il fournit un bon indicateur de la capacité d'une économie de créer des revenus afin que les habitants puissent se procurer les biens et les services désirés, qu'ils soient privés ou publics. Le PIB par habitant tient compte de la consommation de biens et de services rendue possible grâce aux recettes de l'État. En ce sens, il mesure plus adéquatement le niveau de vie que le revenu personnel disponible par habitant, par exemple, qui n'en tient pas compte. » Source : Extraits de la publication *Analyse et conjoncture économiques*, Finances Québec, 11 novembre 2003.

La progression de l'emploi, plus rapide que celle de la population en âge de travailler, s'est traduite par une augmentation des taux d'emploi et d'activité. Quant au taux de chômage, il s'est replié fortement, passant de 10,2 % en 1998 à 5,9 % en 2008. Avec un tel recul, le taux de chômage en Estrie était inférieur à celui de la province en 2008.

Le ralentissement économique survenu à la fin de 2008 n'a pas épargné le marché du travail de l'Estrie (non illustré). Lorsqu'on compare les six premiers mois de 2009 à ceux de 2008, on constate que le taux de chômage de la région a augmenté davantage que dans l'ensemble du Québec. Il a en effet grimpé de 5,9 % à 9,1 % au cours de cette période, soit une augmentation de 3,2 points de pourcentage contre 1,4 point de pourcentage pour l'ensemble du Québec. Cependant, les données les plus récentes révèlent, sur une période de dix mois (octobre 2009), une amélioration de la situation dans la région puisque le taux de chômage est maintenant de 5,9 % par rapport à 8 % dans l'ensemble de la province. Quant au taux d'activité et au taux d'emploi, ils ont augmenté respectivement de 4,2 et 4 points de pourcentage au cours de la même période.

Tableau 6 – Principaux indicateurs du marché du travail pour la région et le Québec

	Estrie	Ensemble du Québec
Emploi (000)		
1998	124,4	3 257,5
2003	146,1	3 628,8
2008	148,8	3 881,7
Variation 2008/1998 (%)	19,6	19,2
Taux de chômage		
1998	10,2	10,3
2003	7,8	9,1
2008	5,9	7,2
Variation 2008/1998 (pts %)	-4,3	-3,1
Taux d'activité		
1998	60,9	62,5
2003	66,3	66,0
2008	63,0	65,7
Variation 2008/1998 (pts %)	2,1	3,2
Taux d'emploi		
1998	54,7	56,1
2003	61,1	60,0
2008	59,3	60,9
Variation 2008/1998 (pts %)	4,6	4,8

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

1.5 STRUCTURE INDUSTRIELLE⁶

La structure industrielle par emploi d'une région reflète ses activités, ses créneaux d'excellence (fabrication, services moteurs, etc.), ses forces et ses défis.

En 2007, la proportion des emplois du secteur secondaire en Estrie est de 25,1 % contre 19,2 % au Québec. Cette particularité est surtout attribuable au secteur de la fabrication et se vérifie à la fois dans la transformation des ressources naturelles (bois et papier), la fabrication des produits de consommation (textiles, vêtements, meubles) et la fabrication complexe (impression, produits chimiques, machines).

Le secteur primaire n'y est pas en reste, en raison notamment des activités agricoles, mais aussi grâce à l'exploitation forestière et à l'extraction minière.

Par conséquent, le secteur tertiaire de la région compte proportionnellement moins d'emplois que l'ensemble du Québec, en particulier dans les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels, etc.), soit 17,3 % contre 25,2 %.

6. Cette section est tirée du « Portrait socio-économique des régions du Québec » produit par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Voir à cette adresse : <http://www.mdeie.gouv.qc.ca/index.php?id=2547>.

Tableau 7 – Structure industrielle selon l’emploi, 2007

	Estrie		Ensemble du Québec		Part
	En k	En %	En k	En %	R/Q en %
Secteur primaire	7,1	4,8	101,1	2,6	7,0
Secteur secondaire	37,5	25,1	738,7	19,2	5,1
Fabrication¹	28,3	19,0	543,2	14,1	5,2
Transformation des ressources naturelles	6,3	4,2	109,8	2,9	5,7
Fabrication de produits de consommation	11,4	7,6	233,4	6,1	4,9
Fabrication complexe	10,5	7,0	200,1	5,2	5,2
Construction	9,2	6,2	195,5	5,1	4,7
Secteur tertiaire²	104,7	70,1	3 011,9	78,2	3,5
Services aux ménages	41,5	27,8	1 074,7	27,9	3,9
Services publics	37,4	25,1	966,6	25,1	3,9
Services moteurs	25,9	17,3	970,6	25,2	2,7
Total	149,3	100,0	3 851,7	100,0	3,9

Source : Statistique Canada.

Compilation : Ministère du Développement économique, de l’Innovation et de l’Exportation.

1. La transformation des ressources naturelles regroupe le bois, le papier, les produits minéraux non métalliques et la transformation des métaux. La fabrication de produits de consommation comprend les aliments, les boissons et le tabac, les textiles, les produits textiles, les vêtements, le cuir, le caoutchouc et le plastique, les produits métalliques et les meubles. La fabrication complexe inclut l’impression, le pétrole et le charbon, les produits chimiques, les machines, les produits informatiques et électroniques, le matériel et les appareils électriques, le matériel de transport et les activités diverses.
2. Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l’hébergement et la restauration, le transport et l’entreposage, les services personnels, la réparation et l’entretien ainsi que les services divers. Les services publics comprennent les services d’enseignement, la santé et les services sociaux, les administrations publiques, ainsi que l’électricité, le gaz et l’eau. Les services moteurs incluent les services financiers, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l’information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

CHAPITRE 2 – INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

2.1 FAIBLE REVENU

Le taux de faible revenu de la région de l’Estrie, mesuré pour les personnes à l’aide de la MFR⁷, a augmenté de 0,3 point de pourcentage entre 1997 et 2007, contre une baisse de 1,0 point de pourcentage dans l’ensemble du Québec. La région a glissé au 13^{ème} rang des régions administratives en 2007, perdant ainsi 5 places par rapport à 1997 (tableau 8).

7. D’après la mesure de faible revenu (MFR) de Statistique Canada, une unité familiale est considérée comme étant à faible revenu si son revenu est inférieur à la moitié de la médiane des revenus de l’ensemble de la population ajustée selon la taille et la composition des unités familiales. La mesure de faible revenu peut être calculée avant impôt (MFR-AVI) et après impôt (MFR-API). C’est la mesure de faible revenu après impôt (MFR-API) qui est utilisée dans ce document.

Tableau 8 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, Estrie et ensemble du Québec, 1997-2007

	Estrie	Ensemble du Québec
1997	12,1	13,7
1998	10,7	12,2
1999	11,2	12,4
2000	11,8	12,9
2001	11,0	12,2
2002	11,3	12,6
2003	11,6	12,7
2004	11,7	12,7
2005	11,2	12,1
2006	11,5	12,1
2007	12,4	12,7
Variation 2007-1997	0,3	-1,0
Rang ¹ en 1997	8	
Rang ¹ en 2007	13	
Différence de rang ¹ 1997-2007	-5	

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

1. 1^{er} rang : taux le moins élevé; 17^e rang : taux le plus élevé.

2.2 AUTRES INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ

Pour l'année d'observation la plus récente, la région de l'Estrie se situait au-dessus de la moyenne québécoise pour deux des indicateurs économiques, soit une moins bonne performance que dans l'ensemble : 14^e rang sur 17 pour le taux global d'assistance sociale et 11^e rang sur 17 pour le rapport de dépendance économique, mais était légèrement sous la moyenne québécoise pour le taux de chômage (9^e rang sur 16) et le faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) [13^e rang sur 17]. La population y est moins scolarisée que dans l'ensemble (9^e et 10^e rangs). L'espérance de vie est légèrement au-dessus de la moyenne (5^e rang) et la mortalité globale, au-dessous de la moyenne (5^e rang) [tableau 9].

Tableau 9 – Indicateurs relatifs à la pauvreté, année la plus récente, région et ensemble du Québec

	Estrie	Ensemble du Québec
Rapport de dépendance économique (2006) ³	25,61 \$	20,88 \$
Rang ¹	11	
Proportion de la population de 25 à 64 ans avec diplôme d'études secondaires ou moins (2006) ⁴	40,4	38,0
Rang ¹	9	
Proportion de la population de 25 à 64 ans sans aucun grade, certificat ou diplôme (2006) ⁴	19,6	17,0
Rang ¹	10	
Espérance de vie à la naissance (2005) ⁵	80,0	79,7
Rang ²	5	
Mortalité globale, taux annuel moyen ajusté sur 5 ans pour 100 000 personnes (2005) ⁵	696,2	710,7
Rang ¹	5	

1. 1^{er} rang : montant ou taux le moins élevé; 16^e rang (ou 17^e) : montant ou taux le plus élevé.

2. 1^{er} rang : nombre le plus élevé; 16^e rang (ou 17^e) : nombre le moins élevé.

3. Rapport de dépendance économique (RDE) : montant des transferts gouvernementaux pour 100 \$ de revenu d'emploi dans une région. Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique* (13C0017); compilations de l'ISQ.

4. Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.

5. Le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclus de la région du Nord-du-Québec.

2.3 ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE PRESTATAIRE DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE

En ce qui concerne les prestataires de l'assistance sociale, le tableau suivant présente l'évolution du nombre de ménages et celle du nombre et des taux d'assistance sociale des adultes, des enfants et des prestataires (adultes et enfants) [tableau 10 et graphique 1]. En Estrie, le taux d'assistance sociale, adultes et enfants, s'élevait à 8,2 % en mars 2009, en baisse depuis mars 2000, alors qu'il était de 9,3 %. Dans l'ensemble du Québec, ce taux se situait à 7,4 %, en baisse depuis mars 2000, alors qu'il était de 9,7 %.

Dans la région, les taux d'assistance sociale des enfants et des adultes sont tous deux en baisse depuis au moins 2000. On observe également au cours de cette période un retournement de situation : le taux d'assistance des adultes y a dépassé celui des enfants. Le taux d'assistance sociale (0-64 ans) de la région a diminué de 1,1 point de pourcentage entre mars 2000 et mars 2009, contre 2,2 points de pourcentage dans l'ensemble du Québec (tableau 10 et graphique 2).

Tableau 10 – Évolution du nombre de ménages et des nombres et taux d'adultes, d'enfants et du total des programmes d'assistance sociale, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009

	Estrie			Ensemble du Québec		
	Mars 2000	Mars 2009	Variation 2009-2000 (pts %)	Mars 2000	Mars 2009	Variation 2009-2000 (pts %)
Nombre de ménages distincts	15 034	14 826		391 863	340 730	
Nombre d'adultes distincts	17 104	16 402		444 735	377 293	
<i>Taux d'assistance sociale (18-64 ans)</i>	9,2	8,4	-0,9	9,2	7,4	-1,8
Nombre d'enfants	6 123	4 692		174 161	114 436	
<i>Taux d'assistance sociale (0-17 ans)</i>	9,6	7,7	-1,9	10,9	7,5	-3,5
Total distinct	23 227	21 094		618 896	491 729	
<i>Taux d'assistance sociale (0-64 ans)</i>	9,3	8,2	-1,1	9,7	7,4	-2,2

Source : MESS, fichiers administratifs, juillet 2009.

Chez les adultes prestataires, le taux d'assistance sociale selon le sexe dans la région ne montre pas de très grandes différences, mais on observe entre 2000 et 2009 le même retournement de situation que dans l'ensemble du Québec. Chez les hommes, le taux de prestataires, légèrement inférieur à celui des femmes en début de période (8,9 % contre 9,5 %), l'a dépassé quelque peu en fin de période (8,8 % contre 7,9 %). Le taux d'assistance sociale des personnes de 18 à 64 ans a diminué de 0,9 point de pourcentage de 2000 à 2009, tandis que la diminution était de 1,8 point pour l'ensemble du Québec (tableau 11 et graphique 3).

Tableau 11 – Nombre d'adultes prestataires des programmes d'assistance sociale selon le sexe et le programme, population de 18 à 64 ans, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 et mars 2009

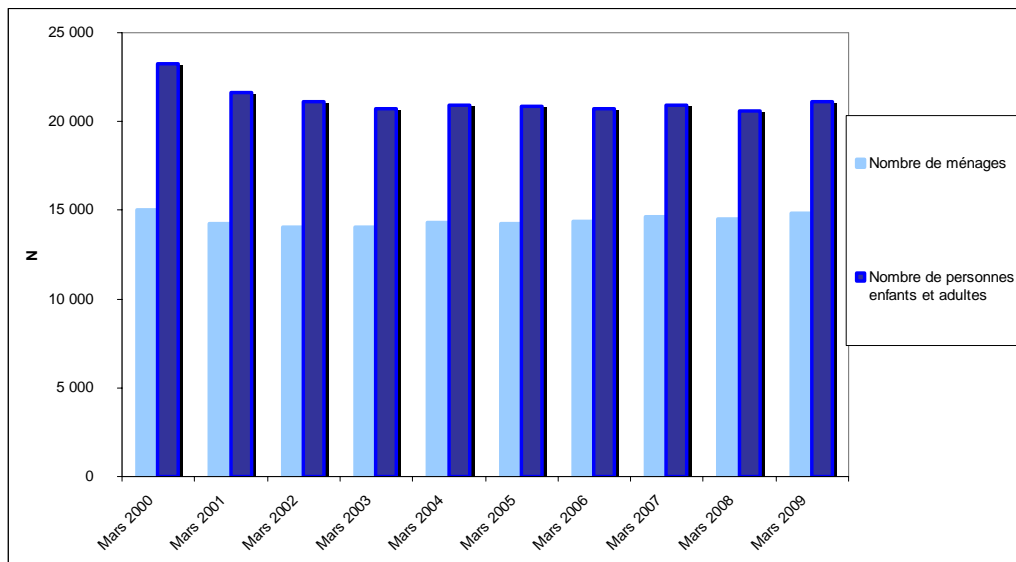
	Estrie			Ensemble du Québec		
	Mars 2000	Mars 2009 ^{2,3}	Variation 2009-2000 (pts %)	Mars 2000	Mars 2009 ^{2,3}	Variation 2009-2000 (pts %)
Hommes	8 405	8 708		216 100	195 676	
Hommes de 18 à 64 ans	94 003	99 175		2 418 832	2 561 791	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans) ^{1,2}	8,9	8,8	-0,2	8,9	7,6	-1,3
Femmes	8 699	7 694		228 635	181 617	
Femmes de 18 à 64 ans	91 467	95 956		2 395 604	2 520 662	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans) ^{1,2}	9,5	7,9	-1,6	9,5	7,2	-2,3
Total	17 104	16 402		444 735	377 293	
Population totale de 18 à 64 ans	185 470	196 131		4 814 436	5 082 453	
Taux d'assistance sociale (18-64 ans) ^{1,2}	9,2	8,4	-0,9	9,2	7,4	-1,8
Aide sociale						
Sans contraintes	7 181	5 659		205 192	143 268	
Contraintes temporaires	3 923	3 636		106 845	88 463	
<i>Total Aide sociale</i>	11 104	9 295		312 037	231 731	
Total Solidarité sociale						
Contraintes sévères	5 430	6 270		120 967	131 353	
Conjoints de CSE	570	459		11 731	8 762	
<i>Total Solidarité sociale</i>	6 000	6 729		132 698	140 115	
Alternative jeunesse avec allocation	S. O.	439		S. O.	6 414	

Source : MESS, DGARES, DSSE, juillet 2009.

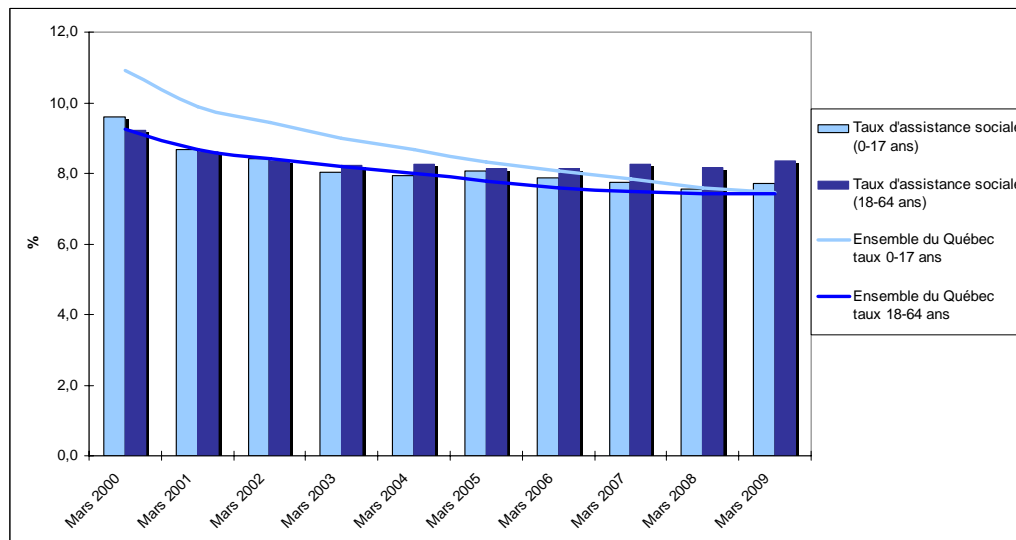
S. O. = sans objet.

1. Proportion de prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours dans l'ensemble de la population du Québec âgée de 18 à 64 ans. Pour mars 2009, les données de population utilisées pour calculer les taux d'assistance sociale sont des données estimées et fournies par l'Institut de la statistique du Québec.
2. Avant avril 2007, le taux d'assistance sociale était calculé en fonction des seuls prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours (Aide sociale et Solidarité sociale). Toutefois à partir d'avril 2007, ce taux tient aussi compte des participants et participantes à Alternative jeunesse qui reçoivent une allocation jeunesse. Il s'agit donc d'un taux d'assistance en fonction des trois programmes d'assistance sociale. Les participants et participantes à Alternative jeunesse qui, pour une même période, ont aussi reçu une aide financière de dernier recours, ne sont comptés qu'une seule fois.
3. Le total inclut également les participants et participantes à Alternative jeunesse qui reçoivent une allocation jeunesse. Celui ou celle qui reçoit une aide financière de dernier recours et une allocation jeunesse n'est compté qu'une seule fois.

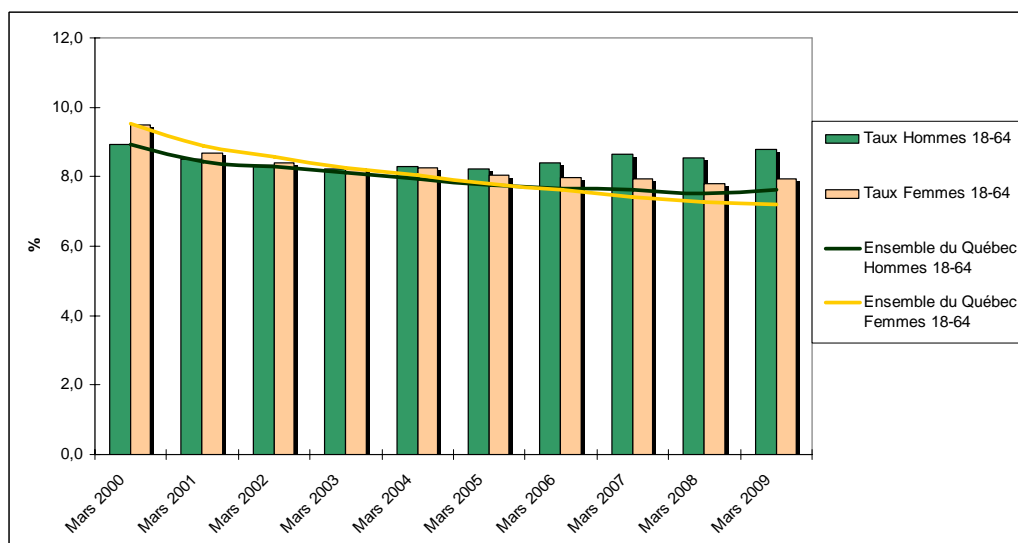
Graphique 1 – Évolution du nombre de ménages et de personnes prestataires des programmes d'assistance sociale, Estrie, mars 2000 à mars 2009



Graphique 2 – Évolution des taux de prestataires, enfants et adultes, des programmes d'assistance sociale, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009



Graphique 3 – Évolution des taux d'assistance sociale selon le sexe, population de 18 à 64 ans, Estrie et ensemble du Québec, mars 2000 à mars 2009



2.4 LOGEMENT

La région de l'Estrie reçoit proportionnellement moins d'aide à l'habitation que l'ensemble du Québec, sauf en ce qui a trait au programme Allocation-logement.

Tableau 12 – Aide à l'habitation sociale, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Estrie et ensemble du Québec

Territoire	HLM ¹		AccèsLogis Québec Logement abordable Québec ²		Supplément au loyer ¹		Allocation-logement ¹	
	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages
Québec	73 275	23,0	21 655	6,8	20 285	6,4	117 166	36,8
Estrie	2 312	17,8	551	4,2	606	4,7	5 344	41,2

Source : Données administratives, Société d'habitation du Québec.

1. En 2008.

2. Les statistiques se rapportent aux logements achevés et en voie de l'être au 31 mai 2009.

En Estrie, le nombre de ménages aidés pour chaque millier de ménages tant pour les travaux de rénovation que pour ceux d'adaptation est inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Tableau 13 – Amélioration de l'habitat, nombre de ménages aidés pour 1000 ménages, selon le type de programme, Estrie et ensemble du Québec, 2003-2009¹

Territoire	Rénovation		Adaptation	
	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages	Nombre de ménages aidés	Ménages aidés/ 1000 ménages
Québec	68 335	21,5	8 574	2,7
Estrie	1 515	11,7	308	2,4

Source : Données administratives, Société d'habitation du Québec.

1. Engagements entre le 1^{er} avril 2003 et le 31 mars 2009.

Globalement, la part du revenu du ménage consacrée au logement, tant par les locataires que par les propriétaires, se compare à celle de l'ensemble du Québec.

**Tableau 14 – Taux d'effort des ménages privés selon le mode d'occupation, 2006
Part de revenu consacrée au logement**

Territoire	Moins de 30 %				30 – 50 %				50 % et plus				Total	
	Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire		Propriétaire		Locataire	Propriétaire
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%		
Québec	810 615	64,4	1 637 760	86,1	245 780	19,5	161 215	8,5	203 085	16,1	102 105	5,4	1 259 480	1 901 080
Estrie	32 075	64,8	68 925	87,4	9 890	20,0	6 085	7,7	7 560	15,3	3 830	4,9	49 525	78 840

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*, compilation spéciale pour la Société d'habitation du Québec.

2.5 PROFIL DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Les habitudes de vie et les comportements liés à la santé de la population de l'Estrie sont comparables à ceux de la population du Québec. De plus, l'état de santé globale de la population se maintient dans la moyenne québécoise depuis plusieurs années.

Malgré tout, certains facteurs déterminants sur la santé sont à surveiller parce qu'ils sont en hausse ou plus élevés que dans l'ensemble du Québec. Hormis le décrochage scolaire déjà mentionné, mentionnons :

- la proportion des familles monoparentales;
- les emplois dans le secteur industriel;
- l'incidence des prises en charge par la DPJ;
- les infractions au code criminel chez les jeunes;
- la violence conjugale contre les femmes;
- les crimes contre la personne;
- l'obésité;
- les naissances prématurées et les affections néonatales graves;
- les traumatismes non intentionnels (accidents de la route, chutes accidentelles et incendies fatals), qui sont particulièrement préoccupants en Estrie.

Pour plus d'information sur la santé de la population estrienne, veuillez consulter le *Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006* dans le site Internet suivant :

http://www.santeestrie.qc.ca/publication_documentation/documents/portrait-estrie_version-integrale.pdf.

RÉFÉRENCES UTILES

BILAN DE LA QUATRIÈME ANNÉE DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

EMPLOI-QUÉBEC (2009), *L'emploi au Québec*, volume 25, numéro 6, juin.

FRÉCHET, GUY, PIERRE LANCTÔT ET FRANCIS CRÉPEAU (2005), *Le positionnement de la région et des territoires de Centre local d'emploi (CLE) de la région d'après l'Indice de défavorisation matérielle et sociale, 1996 et 2001, 17 régions*, MESS, DGARES, 21 p.-27 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008), *Bulletin statistique régional*, Édition 2008, 17 régions et CRES de la Montérégie, 30 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2008), *Panorama des régions du Québec*, Édition 2009, 17 régions, 138 p.

LOI VISANT À LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS) [2009], *Rapport statistique sur la clientèle des programmes d'assistance sociale, mai 2009*, Québec, Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, 16 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (MDEIE) [2009], *Portrait socio-économique des régions du Québec*, L'économètre, Édition 2009, 101 p.

PAMPALON, ROBERT et GUY RAYMOND (2003), « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec, p. 191-208.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE 2004-2009.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA (RHDC) [2008], *Le faible revenu au Canada de 2000 à 2006 selon la Mesure du panier de consommation*, Ottawa, Direction générale de la recherche appliquée, 81 p.

STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE.

Annexes

1.1 Faible revenu selon les régions

Entre 1997 et 2007, la majorité des régions administratives du Québec ont connu une baisse du taux de faible revenu. Pour l'ensemble du Québec, on constate que ce taux⁸, calculé sur la base de la Mesure de faible revenu (MFR), est passé de 13,7 % en 1997 à 12,7 % en 2007, soit un recul de 1,0 point de pourcentage. Hormis les régions de Montréal et de l'Estrie, où le taux de faible revenu a augmenté respectivement de 1,1 et 0,3 point de pourcentage au cours de cette période, on remarque que l'ensemble du Québec a enregistré une diminution de ce taux à divers degrés au cours de la même période. Plusieurs éléments peuvent être invoqués pour expliquer la bonne tenue du Québec à cet égard. Notons seulement que le début du nouveau millénaire a été caractérisé par une conjoncture économique favorable et par la mise en œuvre par le Québec de nombreuses mesures visant à soutenir le revenu des personnes en situation de vulnérabilité.

Tableau 15 – Taux de faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR), personnes, régions administratives et ensemble du Québec, 1997-2007

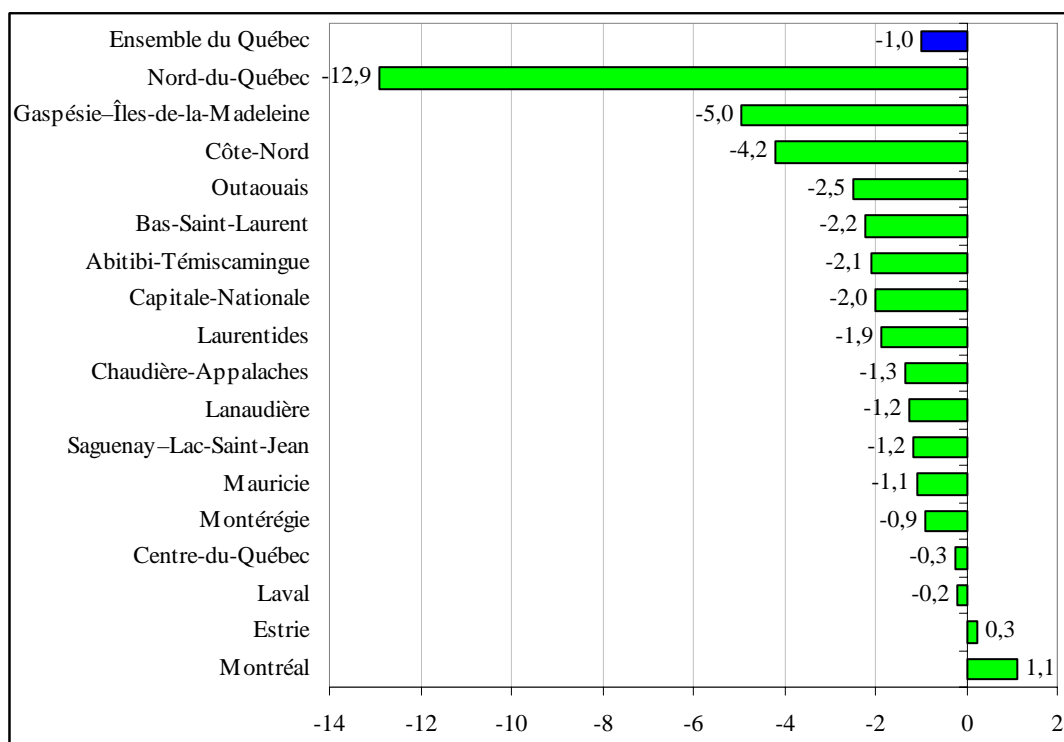
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
	%										
Abitibi-Témiscamingue	13,5	12,3	12,6	13,5	12,4	12,4	12,6	12,3	11,2	11,0	11,4
Bas-Saint-Laurent	12,7	11,1	11,6	12,2	10,5	10,6	10,7	10,6	9,9	10,0	10,5
Capitale-Nationale	11,5	10,4	10,4	10,7	10,0	9,8	9,7	9,8	9,3	9,2	9,5
Centre-du-Québec	11,5	10,0	10,3	10,6	10,2	10,5	10,9	11,0	10,4	10,7	11,2
Chaudière-Appalaches	9,0	7,9	8,0	8,3	7,4	7,6	7,6	7,6	7,2	7,3	7,7
Côte-Nord	16,5	15,4	13,2	13,6	12,1	12,4	11,7	12,2	11,5	11,9	12,4
Estrie	12,1	10,7	11,2	11,8	11,0	11,3	11,6	11,7	11,2	11,5	12,4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	17,7	15,4	15,2	15,5	13,1	13,2	12,7	12,9	12,3	12,1	12,7
Lanaudière	11,4	10,2	10,4	10,9	10,2	10,4	10,1	10,1	9,3	9,4	10,2
Laurentides	12,2	10,6	10,8	11,2	10,3	10,6	10,3	10,2	9,5	9,5	10,3
Laval	10,5	9,0	9,3	9,6	9,2	9,5	9,7	9,9	9,4	9,6	10,3
Mauricie	14,6	13,2	13,1	13,6	13,2	13,5	13,5	13,8	13,2	12,9	13,5
Montérégie	10,9	9,6	9,8	10,2	9,5	9,8	9,9	9,8	9,2	9,2	10,0
Montréal	19,1	17,1	17,9	18,7	18,4	19,4	19,9	20,1	19,3	19,3	20,2
Nord-du-Québec	30,2	29,2	15,7	16,2	14,6	14,4	14,2	14,7	14,2	16,2	17,3
Outaouais	14,2	12,6	13,0	12,8	11,2	11,8	12,0	12,0	11,4	11,4	11,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11,3	10,2	10,1	10,9	10,4	10,7	10,8	10,6	10,1	9,8	10,1
Ensemble du Québec	13,7	12,2	12,4	12,9	12,2	12,6	12,7	12,7	12,1	12,1	12,7

Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les 15 régions où le taux de faible revenu a diminué, seulement la Montérégie, le Centre-du-Québec et Laval ont connu une amélioration inférieure à celle de la province. Mentionnons que les régions du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord ont mieux réussi que les autres, le taux de faible revenu y a diminué de plus de 4 points de pourcentage.

8. Les taux de faible revenu présentés ici font référence aux personnes.

Graphique 4 – Variation du taux de faible revenu des personnes selon la Mesure de faible revenu (MFR) par région administrative entre 1997 et 2007 (point de pourcentage)



Source : Statistique Canada, Fichier sur les familles T1 (FFT1); compilation de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec.

1.2 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté régionale

Le Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté (voir tableau 16) réunit les données les plus récentes de quelques indicateurs, dans les sphères de l'économie, de l'éducation, de la santé et du bien-être et de la défavorisation.

- D'après ces mesures, 12,7 % des personnes au Québec avaient un faible revenu selon la Mesure de faible revenu (MFR) en 2007. Le meilleur rang est celui de la région des Chaudière-Appalaches et le dernier, celui de Montréal.
- Le taux de chômage des mois d'avril à juin 2009 était de 8,5 %. Le meilleur rang est celui de la Capitale-Nationale et le dernier, celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Le taux d'assistance sociale de mai 2009 était de 7,4 % de la population de 0 à 64 ans. Le meilleur rang est celui du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik et le dernier, celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Le rapport de dépendance économique moyen du Québec était de 20,88 \$ en 2006. Le meilleur rang est celui de l'Outaouais et le dernier, celui de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Les indicateurs de sous-scolarisation révèlent que 38 % de la population de 25 à 64 ans au Québec en 2006 possèdent un diplôme d'études secondaires ou une scolarité moindre et 17 % ne possèdent aucun grade, certificat ou diplôme. Le meilleur rang pour les deux indicateurs est celui de la Capitale-Nationale et le dernier, celui du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik.
- L'espérance de vie à la naissance est la plus élevée à Laval et la moins élevée en Abitibi-Témiscamingue. Quant à la mortalité globale, elle est la moins élevée à Laval et la plus élevée en Abitibi-Témiscamingue.
- L'Indice de défavorisation matérielle et sociale de 2006 permet d'observer que près de trois personnes sur quatre partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé **matériellement** de l'ensemble du Québec dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; c'est aussi le cas pour 60 % de la population du Nord-du-Québec et de l'Administration régionale Kativik et pour plus de 42 % de la population du Bas-Saint-Laurent. Dans l'Île-de-Montréal, le tiers de la population partage les caractéristiques du quintile le plus défavorisé **socialement** de l'ensemble du Québec; c'est le cas aussi pour 26 % de la population de la région de la Capitale-Nationale, une caractéristique manifestement plus urbaine que rurale.

En ce qui concerne la défavorisation matérielle (indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen) et sociale (indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social sur la base des taux observables de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules), la mesure permet de simuler ce qu'il en serait dans la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient dans la région.

À propos de l'interprétation de cet indice, il importe de noter qu'un taux par exemple de 30 % de personnes vivant dans un territoire défavorisé est différent d'un taux de personnes défavorisées. Cela signifie que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile (20 %) le plus défavorisé de l'ensemble du Québec, ou si l'on préfère, que 30 % des personnes de la région partagent les caractéristiques du quintile le plus défavorisé de l'ensemble du Québec; de la même façon, un taux de 5 % de personnes vivant dans un territoire favorisé est différent d'un taux de personnes favorisées. Cela signifie que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile le plus favorisé de l'ensemble du Québec, ou si l'on préfère, que 5 % de la population de la région partage les caractéristiques du quintile le plus favorisé de l'ensemble du Québec. Il peut y avoir des personnes favorisées dans un territoire défavorisé et, à l'inverse, des personnes défavorisées dans un territoire favorisé, étant donné que l'unité d'observation est l'aire de diffusion de 400 à 700 personnes.

Tableau 16 – Tableau de bord des indicateurs relatifs à la pauvreté, comparaisons interrégionales, année la plus récente, Québec

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay - Lac-St-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montréal	Centre-du-Québec	Ensemble du Québec
TAUX DE FAIBLE REVENU D'APRÈS LA MESURE DE FAIBLE REVENU (MFR)																		
Taux de faible revenu (personnes)	10,5	10,1	9,5	13,5	12,4	20,2	11,7	11,4	12,4	17,3	12,7	7,7	10,3	10,2	10,3	10,0	11,2	12,7
Rang ⁸	8	4	2	15	13	17	11	10	12	16	14	1	6	5	7	3	9	
TAUX DE CHÔMAGE (AVRIL-JUIN 2009)¹																		
Taux de chômage - estimations régionales non désaisonnalisées	8,8	10,4	4,9	9,5	8,3	11,9	6,3	10,3	9,2		16,9	5,3	8,2	7,2	6,8	7,6	7,2	8,5
Rang ⁸	10	14	1	12	9	15	3	13	11		16	2	8	5	4	7	5	
TAUX D'ASSISTANCE SOCIALE (MAI 2009)²																		
Taux d'assistance sociale (18-64 ans)	8,0	7,6	5,6	10,5	8,4	10,2	6,5	7,2	5,6	4,4	10,8	4,8	4,6	5,8	5,6	5,5	7,9	7,4
Rang ⁸	13	11	5	16	14	15	9	10	5	1	17	3	2	8	5	4	12	
Taux d'assistance sociale (0-17 ans)	5,5	5,6	4,3	9,7	7,8	14,7	6,6	5,3	4,3	4,1	9,4	3,1	4,9	5,3	4,5	5,1	6,8	7,5
Rang ⁸	10	11	3	16	14	17	12	8	3	2	15	1	6	8	5	7	13	
Taux d'assistance sociale (0-64 ans)	7,5	7,1	5,3	10,4	8,2	11,2	6,5	6,8	5,3	4,3	10,5	4,4	4,7	5,7	5,3	5,4	7,6	7,4
Rang ⁸	12	11	4	15	14	17	9	10	4	1	16	2	3	8	4	7	13	
INDICATEURS RELATIFS À LA PAUVRETÉ																		
Rapport de dépendance économique (2006) ³	33,22 \$	25,83 \$	19,32 \$	29,85 \$	25,61 \$	20,70 \$	16,93 \$	25,97 \$	22,10 \$	23,41 \$	52,79 \$	21,91 \$	17,83 \$	20,37 \$	18,94 \$	17,35 \$	27,29 \$	20,88 \$
Rang ⁸	16	12	5	15	11	7	1	13	9	10	17	8	3	6	4	2	14	
Proportion de la population de 25 à 64 ans avec diplôme d'études	41,5	36,1	32,3	40,1	40,4	32,8	40,0	46,4	46,7	52,8	49,0	40,3	36,6	44,5	40,7	39,5	43,8	38,0
Rang ⁸	11	3	1	7	9	2	6	14	15	17	16	8	4	13	10	5	12	
Proportion de la population de 25 à 64 ans sans aucun grade, certificat	21,8	17,3	11,4	18,4	19,6	13,7	18,4	26,8	25,8	38,0	29,5	19,4	14,0	20,2	18,1	17,0	22,4	17,0
Rang ⁸	12	5	1	7	10	2	8	15	14	17	16	9	3	11	6	4	13	
Locataires qui consacrent 30 % ou plus de leur revenu pour le	30,5	33,3	33,5	35,8	35,3	38,5	35,7	31,1	26,2	8,9	28,3	26,5	36,5	34,5	34,6	32,6	30,6	35,2
Rang ⁸	5	9	10	15	13	17	14	7	2	1	4	3	16	11	12	8	6	
Espérance de vie à la naissance (2005) ¹⁰	79,9	78,7	80,2	79,3	80,0	80,1	78,7	78,1	78,7	78,6	79,4	80,4	81,0	78,9	79,0	79,8	79,3	79,7
Rang ⁹	6	13	3	9	5	4	13	17	13	16	8	2	1	12	11	7	9	
Mortalité globale, taux annuel moyen ajusté pour 5 ans pour 100 000	697,1	737,6	687,6	731,2	696,2	703,0	750,8	786,9	736,5	678,7	735,6	669,9	635,8	747,5	758,6	716,1	731,2	710,7
Rang ⁸	6	13	4	9	5	7	15	17	12	3	11	2	1	14	16	8	9	
INDICE DE DÉFAVORISATION⁵, DIMENSIONS MATÉRIELLE ET SOCIALE (2006)																		
Dimension matérielle⁶																		
1 ^{er} quintile (supérieur)	5,1	6,0	32,6	10,4	13,2	25,9	27,2	3,2	7,2	5,4	0,0	13,3	23,4	11,2	18,2	23,8	4,9	20,0
2 ^e quintile	10,2	16,8	24,8	14,4	19,1	17,9	18,7	10,3	17,9	5,7	2,7	19,3	32,8	21,9	22,0	23,4	13,3	20,0
3 ^e quintile	17,9	20,6	18,5	20,6	22,2	17,4	18,5	20,2	17,2	8,6	4,9	23,5	22,0	20,8	24,5	22,0	22,7	20,0
4 ^e quintile	24,4	26,9	15,4	25,0	23,6	18,3	15,3	26,7	21,2	19,5	18,6	22,0	13,9	21,6	20,8	19,7	32,6	20,0
5 ^e quintile (inférieur)	42,4	29,7	8,7	29,6	21,9	20,6	20,4	39,6	36,4	60,8	73,8	21,9	7,9	24,5	14,5	11,0	26,6	20,0
Dimension sociale⁷																		
1 ^{er} quintile (supérieur)	29,6	24,6	17,4	15,2	15,9	12,1	16,9	25,7	34,5	58,1	31,1	30,5	28,1	20,1	18,2	23,1	24,5	20,0
2 ^e quintile	26,4	24,9	20,0	19,3	23,5	10,5	23,0	25,2	22,4	24,9	30,4	26,8	19,1	29,8	21,5	21,6	24,2	20,0
3 ^e quintile	21,9	21,7	17,7	24,5	20,4	15,3	22,5	20,8	22,1	5,7	29,5	20,8	16,9	24,6	25,1	21,7	22,1	20,0
4 ^e quintile	13,8	17,7	19,0	18,1	18,2	28,6	17,1	14,5	14,9	7,2	8,1	13,8	20,3	15,3	21,5	17,1	14,5	20,0
5 ^e quintile (inférieur)	8,4	11,1	26,0	22,9	22,0	33,5	20,5	13,8	6,1	4,1	0,9	8,1	15,5	10,2	13,6	16,4	14,8	20,0

Notes du tableau précédent

1. Le taux de chômage correspond à la moyenne des estimations non désaisonnalisées des mois d'avril, mai et juin 2009. Source : Emploi-Québec, *L'emploi au Québec*, volume 25, numéro 6, juin 2009.
2. MESS, Fichiers administratifs.
3. Rapport de dépendance économique (RDE) : montant des transferts gouvernementaux pour 100 \$ de revenu d'emploi dans une région. Source : Statistique Canada, *Profils de dépendance économique* (13C0017); compilations de l'ISQ.
4. Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*.
5. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait dans la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient dans la région. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs la situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec. Sources : Pampalon, R., et G. Raymond, *Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être, Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec, 2003; Statistique Canada, *Recensement 2006*.
6. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.
7. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu des taux observables de personnes séparées, veuves ou divorcées, de familles monoparentales ou de personnes seules.
8. 1^{er} rang : montant ou taux le moins élevé; 16^e rang (ou 17^e) : montant ou taux le plus élevé.
9. 1^{er} rang : nombre le plus élevé; 16^e rang (ou 17^e) : nombre le moins élevé.
10. Le Nunavik et les Terres-Cries-de-la-Baie-James sont exclus de la région du Nord-du-Québec.